



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

Légalement convoqué le 14 janvier 2026, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 19 janvier 2026 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Etaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Franck ROMAGNY, Bruno COLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Evelyne BRISSON

Excusés : Éric CHICAULT, Jackie BOGARD

Absents : Jonathan BERNIER, Sylvain ROLLET, Stéphanie BRASSEUR, Hugo ARNOULD

Secrétaire de séance : Béatrice CHARLIER

Ordre du jour

Délibérations :	Questions diverses et Tour de table
<ul style="list-style-type: none">- Débat d'orientations du PADD- Règlement graphique Moncetz-Longevas PLUI- Convention Territoriale Globale (CTG)	<p>➤ Elections municipales mars 2026</p>

Débat d'orientations du PADD : Dans le cadre du Plan Local Urbanisme Intercommunal (PLUI), Madame le Maire présente le document relatif aux orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Le conseil municipal en prend connaissance, débat sur les différents axes et formule des observations.

Règlement graphique Moncetz-Longevas PLUI : Le conseil municipal prend acte du projet de règlement graphique applicable à la commune dans le cadre du Plan Local Urbanisme Intercommunal (PLUI) et formule des observations.

Convention Territoriale Globale (CTG) : La Caisse d'Allocations Familiales de la Marne propose à Châlons Agglo et à ses communes membres de renouveler la convention territoriale globale qui vise à proposer des actions/services en réponse aux besoins des familles. Le conseil municipal unanime autorise Madame le Maire à signer la convention, ce qui permettra notamment à l'association Familles Rurales des deux villages de la Blaise de pouvoir bénéficier d'un bonus financier annuel.

Questions diverses et Tour de table :

- **Lions Club :** Madame le Maire propose de relayer l'opération « LIONS SOS » en faisant l'achat de boîtes destinées à optimiser la prise en charge des personnes isolées lors d'opérations de secours. En effet, ces boîtes contiennent l'ensemble des informations médicales importantes. Avant d'engager ce dispositif, il est important de lister les personnes susceptibles d'être intéressées.
- **Elections municipales mars 2026 :** Madame le Maire effectue un tour de table pour connaître les disponibilités de chacun pour la tenue du bureau de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.

Fait à Moncetz-Longevas, le 23 janvier 2026

Le secrétaire : Béatrice CHARLIER